

La mémoire de l'origine : familles vaudoises, immigration et identité huguenote

Autor(en): **Bastian, Jean-Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **125 (2017)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-954846>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-Pierre Bastian

LA MÉMOIRE DE L'ORIGINE : FAMILLES VAUDOISES, IMMIGRATION ET IDENTITÉ HUGUENOTE

Lors d'une récente recherche, j'ai eu l'occasion de mettre au jour le processus de repeuplement de Lavaux par flux migratoires successifs¹, à la suite des épidémies endémiques qui décimèrent les habitants dès la Grande peste de 1349. Il en découle qu'aujourd'hui une partie de la population de ce district viticole vaudois porte encore les patronymes issus de hautes vallées alpines, déployés entre le XV^e et la fin du XVI^e siècle. Aucune mémoire n'en avait été conservée et pour les descendants de ces paysans de montagne la lecture de leur histoire fut une découverte; ils n'avaient en rien conscience d'être liés à des flux migratoires alpins lombards, faucignerans et chablaisiens. J'eus ainsi l'occasion d'interroger certains porteurs actuels des patronymes anciens issus des immigrations étudiées; grande fut ma surprise de constater qu'avant de connaître les résultats de ma recherche, ils s'attribuaient fréquemment une filiation huguenote² ignorant toute autre origine. Pour quelques-uns même, se découvrir descendants de paysans des Alpes plutôt que d'immigrés fuyant leur patrie après la Révocation de l'Édit de Nantes (1685) pour cause de liberté de conscience avait quelque chose de déconcertant. Car s'imaginer descendre de victimes de persécutions religieuses octroyait d'emblée une plus-value morale à l'ancestralité, en particulier en contexte protestant. Elle transformait le passé en une glorieuse épopée et l'ancêtre en

1 Jean-Pierre Bastian, *Une immigration alpine à Lavaux aux XV^e et XVI^e siècles. Lombards, Faucignerans et Chablaisiens*, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise, 2012 (BHV 137).

2 Ce fut le cas par exemple de la mémoire familiale des Ponnaz de Grandvaux ou des Blanc de Belmont. Dans le cas des Dentan de Lutry, bien que se sachant venus du val d'Aulps en Savoie du nord, ils expliquaient leur arrivée à Lavaux vers la fin du XVI^e siècle « pour cause de religion », alors que ce val fut précisément de 1536 à 1589, sous domination valaisanne, donc catholique, et non pas bernoise, hypothéquant ainsi toute éventuelle conversion au protestantisme comme cause d'une migration dont la seule raison, en l'occurrence, fut la misère. Pour la reprise de la légende voir Christian Maillebus, *Un Darbyste au XIX^e siècle. Vie et pensée de J.M.A Dentan (1805-1873)*, Tence: Imprimerie Roux, 1991, pp. 14-15. Et pour un recadrage de l'immigration à Lavaux des Dentan, taillables de l'abbaye d'Aulps, voir Jean-Pierre Bastian, *Une immigration alpine à Lavaux...*, *op. cit.*, p. 106.

un héros de la foi. Je me suis alors demandé comment une telle idée avait pu s'imposer de manière aussi réitérative au sein de secteurs sociaux qui n'avaient aucun moyen de reconstruire leur ascendance, ni de preuves documentaires à disposition les enracinant dans une filiation spécifique. On sait que, dès les années 1920, l'engouement populaire pour l'héraldique³ conduisit la plupart des Vaudois à se doter d'un blason et, simultanément, à s'inventer une origine. Au même moment, sur la base d'une vaste recherche dans les archives communales vaudoises, Delédevant et Henrioud publiaient leur somme⁴ sur les *familles disposant d'un droit de bourgeoisie dans le Canton de Vaud*, indiquant souvent la date de réception et éventuellement le lieu de provenance extérieur au canton. Mais, même si parfois la mention d'un village précis révélait une genèse alpine, les familles vigneronnes de Lavaux eurent rarement l'occasion d'avoir accès à une pareille source dont la connaissance n'atteignit que les secteurs sociaux suffisamment éclairés à même d'en tirer profit. Jusque-là, seuls les milieux cultivés, aristocratiques et bourgeois, souvent liés à des lignées de pasteurs étaient parvenus, à partir de documents soigneusement conservés, à reconstruire leur passé familial et à garder les preuves de leur origine ou de leur enracinement très ancien; ces familles disposaient à la fois d'une solide transmission mémorielle et de membres éclairés à même de mener les laborieuses recherches nécessaires dans les sources communales⁵; dans cet esprit, un courant de mise en valeur des « généalogies des familles dont un ou plusieurs membres sont arrivés à la notoriété ou à la notabilité dans la commune ou dans l'État » vit le jour. Les premiers *Recueils de généalogies vaudoises* (1912-1935) servirent à mettre en relief la distinction sociale dont certains notables se prévalaient⁶. Par ailleurs, pour les familles dont l'enracinement sur sol vaudois ne remontait pas au-delà du début du XVIII^e siècle, la transmission orale de la mémoire de l'immigration s'était effectuée sans trop de difficultés, celle-ci couvrant au plus huit générations. En revanche, il n'en allait pas de même pour celles dont les ancêtres, paysans de montagne, étaient arrivés vers la fin du Moyen Âge de vallées alpines surpeuplées, comme laboureurs-défricheurs, tâcherons ou vignolans pour cultiver les terres relevant de privés, de religieux ou de corporations communales et renouveler ainsi la population décimée de

3 Donald Lindsay Galbreath, *Armorial vaudois*, Genève: Slatkine, 1977² (1934).

4 Henry Delédevant, Marcel Henrioud, *Le livre d'or des familles vaudoises, Répertoire des familles possédant un droit de bourgeoisie dans le Canton de Vaud*, Lausanne: Spes, 1923.

5 Par exemple Ernest Chavannes, *Notes sur la famille Chavannes*, Lausanne: Bridel, 1882 ou encore ACV, P Exchaquet.

6 Société vaudoise de généalogie. *Rapports du Comité présentés aux assemblées générales de 1910, 1911 et 1912*, Lausanne: Imprimeries réunies, 1913.

Lavaux. Elles n'avaient pu conserver trace d'un enracinement aussi ancien, d'une vingtaine de générations, qui de plus ne participait pas d'une épopée héroïque comme l'était celle du Refuge. Mais, plutôt que d'affronter l'anomie originelle, certains parmi les descendants de ces familles préférèrent, au moment où il devenait à la mode de porter blason, s'imaginer une filiation huguenote.

Ce que j'ai pu constater à Lavaux se vérifie sans doute de manière plus générale dans le reste du canton où l'imaginaire d'une mémoire huguenote a souvent nourri les discours généalogiques sur l'origine. Comment une telle invention a-t-elle pu s'imposer à un niveau populaire dès la deuxième décennie du XX^e siècle, alors qu'à Lavaux en particulier, à quelques exceptions près⁷, aucun enracinement significatif de réfugiés français ne fut manifeste? Je souhaite répondre à cette question en explorant le lien entre immigration huguenote, distinction sociale et construction d'une représentation de l'origine. L'hypothèse de travail est la suivante: dans le canton de Vaud, dès le milieu du XIX^e siècle, une élite sociale et religieuse, en partie d'origine huguenote, socialisée par l'Église libre, est parvenue à imposer sa différence religieuse, en même temps que la représentation d'un imaginaire huguenot. Se dire descendant de huguenot parut dès lors un motif honorable venant éventuellement parer à l'anomie mémorielle de ceux qui désiraient se doter d'une ancestralité. Cette plausibilité s'affirma alors auprès de secteurs de la population qui ne participaient pas nécessairement du milieu libriste et qui n'avaient pas les moyens de vérifier l'exactitude de leur provenance familiale supposée.

UNE FRACTURE RELIGIEUSE

Pour comprendre l'émergence d'une minorité porteuse d'une mémoire huguenote, il convient de saisir le sens de la fracture religieuse qui a marqué l'histoire contemporaine du canton. La Révolution radicale de février 1845 conduite par l'avocat Henri Druey (1799-1855) mit fin à l'hégémonie politique des secteurs sociaux aristocratiques et bourgeois liés à la Révolution libérale de 1830. Peu après, le 3 août 1845, le gouvernement demanda aux pasteurs de lire en chaire un texte légitimant la nouvelle Constitution qui devait être adoptée le 10 août suivant par le peuple. Une partie des pasteurs refusa un tel procédé. Le gouvernement sanctionna les récalcitrants. Cela mena l'ensemble des pasteurs à se réunir les 11 et 12 novembre 1845 à Lausanne et à présenter leur démission, pensant qu'ils seraient suivis par le peuple des paroisses et que le gouvernement serait acculé à reculer et à accorder une plus grande autonomie à

⁷ Par exemple pour la commune de Lutry, les Rousseil, vigneron à Savuit, seuls huguenots d'origine parmi des dizaines de nouveaux bourgeois.

l'Église nationale. Celle-ci se trouvait en effet dans un rapport de soumission à l'État depuis les débuts de l'ancien régime bernois et la situation n'avait pas changé jusque-là. La démission des pasteurs entraîna le gouvernement radical à leur intimer l'ordre de réintégrer leur paroisse d'ici au 5 décembre, et en cas contraire, d'être démis de leur fonction. Plus de la moitié des 220 pasteurs refusèrent et furent contraints de quitter leur cure. Dès lors, ils convinrent de fonder une église indépendante de l'État. Un synode constituant fut convoqué en novembre 1846 à Lausanne afin de rédiger les statuts d'une nouvelle institution religieuse concurrente de l'Église nationale. En mars 1847, les représentants d'une trentaine de communautés religieuses indépendantes de tout le canton fondées entre-temps adoptèrent les statuts et proclamèrent la constitution de l'Église évangélique libre du canton de Vaud. Le premier synode ordinaire de la nouvelle organisation religieuse fut célébré les 9 et 10 juin 1847 dans la maison de campagne «du Désert» appartenant au notable lausannois Théodore Rivier-Vieusseux (1791-1875), dans un climat de persécution et de pression sur les pasteurs et les fidèles d'une minorité religieuse dissidente; au cours de son parcours séculaire (de 1847 à 1966), le mouvement libriste vaudois ne dépassa jamais les 5600 membres actifs dans le canton auxquels se joignirent éventuellement autant de sympathisants. Le propos ici n'est pas d'en retracer l'organisation, ni le parcours, mais seulement de préciser le milieu qui adhéra à la rupture⁸. La fracture religieuse correspondit au clivage opposant deux factions politiques, les libéraux «conservateurs» et les radicaux «démocrates». Les membres et les sympathisants de l'Église libre furent des libéraux d'un point de vue politique car ils revendiquaient, contrairement aux radicaux, l'autonomie, voire la séparation de l'Église et de l'État. Cependant, tous les libéraux ne furent pas libristes; en revanche, tous les libristes furent libéraux, car ils rejetaient le principe radical de soumission de l'Église à l'État. L'option religieuse mobilisa des secteurs sociaux très précis, en particulier les élites dirigeantes libérales du canton démisées par la Révolution radicale de 1845. Dès lors, la base sociale de l'Église libre se composa de familles en réseau issues de fractions de l'aristocratie et de la bourgeoisie ainsi que d'une classe moyenne éduquée et aisée constituée de membres de professions libérales. À ces secteurs dominants et dirigeants du mouvement s'articula une base sociale modeste: une partie relevait des réseaux populaires de convertis participants du premier Réveil religieux piétiste qui avait secoué le canton de 1818 à 1845 à laquelle il faut ajouter des dépendants (domestiques, artisans, employés) de familles dominantes

⁸ Pour un ample développement, voir Jean-Pierre Bastian, *La fracture religieuse vaudoise 1847-1966. L'Église libre, «la Môme» et le canton de Vaud*, Genève: Labor et Fides, 2016.

et les membres d'une petite-bourgeoisie ascendante. Au sein de la minorité libriste, une mémoire huguenote fut particulièrement cultivée et mise en exergue par les élites dirigeantes. Car la revendication de séparation du religieux et du politique et la persécution que ce choix entraîna correspondirent aux luttes pour la liberté de conscience dont avaient participé les réfugiés huguenots, un siècle et demi plus tôt. Ceci explique pourquoi bon nombre des descendants vaudois d'immigrés du Refuge trouvèrent dans l'Église libre des principes et des pratiques de piété participant d'un Réveil religieux en affinité élective avec celles de leur mémoire familiale. Particulièrement actifs au plan religieux, ils revendiquaient l'autonomie du sujet croyant porteur d'une foi chrétienne régénérée dans un régime de séparation du religieux et du politique. La mémoire huguenote fut véhiculée par les familles venues du Refuge. Elles composaient 6% de la population en 1798 et en 1860, on dénombrait encore 615 huguenots pour 218 familles, à Lausanne. Il faut y ajouter la présence de Camisards cévenols, dès 1705, prêts à participer à des coups de force sur ou à partir du territoire vaudois⁹; enfin, le Séminaire français de Lausanne (1726-1812) qui accueillit, peu après la Révocation de l'Édit de Nantes (1685), les étudiants en théologie réformés à même de servir dans leurs églises de provenance, alimenta cette mémoire. Toutefois, ce fut principalement la fracture de 1845 qui aviva les récits d'origine au sein des adhérents du mouvement religieux dissident au moment où, un siècle et demi après la venue des immigrés huguenots, la conscience de descendre d'une lignée de réfugiés pouvait considérablement s'atténuer. Cette mémoire entretenue ou ravivée contribua à structurer une minorité religieuse qui lui donna sa respectabilité et une cohérence sociale.

UNE INTERNATIONALE ET UNE MÉMOIRE HUGUENOTE

En consonance avec l'origine sociale des membres éminents du milieu dissident, une mémoire huguenote liée à une internationale des affaires et de la piété caractérisa la communauté libriste vaudoise. Le Pays de Vaud a été dès la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècle une des terres privilégiées pour l'émigration des protestants français persécutés. Ce deuxième Refuge, suite à la Révocation de l'Édit de Nantes de 1685, appelé parfois le « Grand Refuge », fut beaucoup plus significatif que le premier du milieu du XVI^e siècle provoqué par les guerres de religion qui divisèrent alors la France. Dès la fin du XVII^e siècle, nombre de réfugiés s'implantèrent dans les villes de Nyon, Morges,

⁹ L'affaire des « pirates du Léman » en juillet 1706, par exemple. Le 17 novembre 1706, les autorités lausannoises firent arrêter cinquante Camisards qui allaient passer le lac pour rejoindre le Piémont. James-Alfred Porret, *L'insurrection des Cévennes, 1702-1704*, Lausanne: Payot, 1885, pp. 99-103 et 106.

Lausanne et Vevey principalement¹⁰. Des Bourses françaises s'y créèrent afin de secourir les nécessiteux et d'organiser une *Bourgeoisie* c'est-à-dire un droit de cité parallèle à celui dont participaient les habitants du lieu. Elles duraient encore au milieu du XIX^e siècle¹¹. Celle de Lausanne devenue «Corporation de la bourse française» était décrite comme «une commune au milieu de la commune»; présidée par le pasteur libraire Emmanuel Solomiac (1810-1865), elle avait en 1859 son assemblée, une direction renouvelée tous les trois ans, un hôpital, «toute une remarquable organisation»; ses membres avaient fondé des imprimeries, des ateliers de reliure, des chapelleries, des tanneries entre autres activités commerciales. Elle fut alors liquidée et les fonds disponibles versés à la *Bourgeoisie* de la ville¹². Bien qu'intégré à la population d'un point de vue économique, les immigrés du Refuge maintinrent une identité qui perdura sur plusieurs générations; elle fut liée aux solidarités entretenues par les Bourses aussi bien qu'à une endogamie récurrente¹³. Leur différence se marqua aussi par la piété, comme l'a rappelé le pasteur libraire veveysan Jules Chavannes (1805-1874) auteur d'une première étude significative sur *Les réfugiés français dans le pays de Vaud et particulièrement à Vevey* (1874). Il soulignait combien leur piété fut plus intense que la moyenne vaudoise. C'est dans leurs cercles que les traditions piétistes se maintinrent actives. La persécution qu'ils avaient endurée et «leur caractère passablement ascétique» donnaient à leur religion «une teinte propre qui a répondu aux aspirations spirituelles et aux désirs intimes de ceux qui éprouvaient le désir d'un réveil religieux et d'un retour à une vie évangélique pratique»¹⁴.

Selon Chavannes, encore dans les premières années du XIX^e siècle, les traditions huguenotes se conservaient et se traduisaient par une «simplicité de costume, une régularité scrupuleuse aux services religieux et en particulier à ceux de la semaine, une

10 Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, *Le refuge protestant dans le Pays de Vaud (fin XVII^e-début XVIII^e)*, aspects d'une migration, Genève: Droz, 1991, p. 187.

11 Les bourses de Nyon, Lausanne et Bex furent dissoutes en 1860, celle de Morges en 1824 et celle de Vevey en 1791. Seule celle de Rolle perdurait encore en 1986, cf. Étienne Burgy, «La bourse française de Rolle, 1716-1986: entraide et mémoire huguenote sur la côte vaudoise», Genève: Faculté des lettres, (mémoire de licence), 1987.

12 Emmanuel Solomiac, *Note historique sur la Direction de la Bourse Française de Lausanne*, Lausanne: Imprimerie Vincent, 1859. *Le Chrétien évangélique*, 1860, p. 46.

13 Avec une intégration économique réussie comme le montre Anne Radeff, «Identité et différence. L'intégration des huguenots à Lausanne, 1698-1798», in *RSH*, 36, 3, 1986, pp. 337-345. Les huguenots de Lausanne composaient 6% de la population en 1798, soit 150 familles sur les 2150 que comptait la ville. Voir aussi Bernard van Muyden, *Pages d'histoire lausannoise, bourgeois et habitants*, Lausanne: Bridel, 1911, p. 210.

14 *Le Chrétien évangélique*, 1861, pp. 136-141.

considération et affection pour les pasteurs ». Il y a là non seulement une des genèses du piétisme en Pays de Vaud, mais la filiation directe de l'Église libre, au sein de laquelle « les descendants de réfugiés étaient en si grand nombre »¹⁵, avec un courant et un imaginaire qui la travaillèrent tout autant que les idées et la pensée du théologien, philosophe et homme de lettre Alexandre Vinet (1797-1847) qui lui-même provenait d'une famille du Refuge¹⁶. Le médecin Auguste Huc-Mazelet (1811-1869), issu d'une lignée cévenole arrivée à Morges au début du XVIII^e siècle – fils lui-même d'un médecin distingué et petit-fils par sa mère du landamann Henri Monod (1753-1833) – avait opté pour l'Église libre en 1846. Vers la fin de sa vie, il se mit à produire « un recueil de psaumes et de cantiques », le chroniqueur pouvant ainsi tout à loisir avancer que « le vieil esprit huguenot avait repris le dessus »¹⁷. Cette mémoire et piété actives expliquent aussi pourquoi bon nombre de pasteurs et adhérents de communautés libristes arboraient fièrement leurs patronymes du Refuge au point que dans les chroniques mortuaires, leur identité de « descendant de réfugiés français établis dans le canton de Vaud après la Révocation » fut toujours mise en exergue¹⁸. Les pasteurs et professeurs de théologie libristes, Baup, Barnaud, Bernus, Bersier, Bonnard, Buscarlet, Centurier, Couvreur, Espérandieu, Galliard, Hostache, Jaulmes, Lecoultre, Manuel, Mercier, Monod, Rivier, Solomiac, Terrisse, Vautier, Vinet, parmi d'autres descendants d'immigrés du Refuge furent porteurs de cette mémoire entretenue dans le cercle familial; on la retrouvait chez quelques aristocrates de La Côte (d'Albenas, de Saint-George, de Loriol, de Portes, de Beausobre, Du Plessis-Gouret) aussi bien que chez les fidèles d'une active classe moyenne tels les Baup, Bonnard à Nyon, les Manuel, Terrisse, Vernet à Rolle, les Mousson, Johannot, Huc-Mazelet, Vautier à Morges, les Ausset, Bonnet, Brun, Durand, Durieu, Espérandieu, Levade à Vevey et dans le milieu lausannois des affaires avec les Francillon, Lasserre, Marcel, Mercier, Rivier, parmi d'autres¹⁹. L'identité huguenote perdura dans ces réseaux par la force de la transmission familiale, à la manière de ce que

15 Comme l'observait en 1867 le *Chrétien évangélique*, 1867, p. 108.

16 Originaire du Dauphiné, voir Émile Piguet, « Contribution à l'histoire et à la généalogie des Vinet », in *RHV*, 40, 1932, pp. 219-237.

17 Henri Berthoud, « D^r Auguste Huc-Mazelet », in *Le Chrétien évangélique*, 1869, pp. 372-384. La famille Huc-Mazelet était originaire de Génolhac en Lozère.

18 Par exemple, voir la « Biographie du Professeur Charles Baup (1811-1863) », in *Le Chrétien évangélique*, 1863, p. 384 ou celle d'Armand de Beausobre (1812-1894), « de famille de vieux huguenots », *Le Lien*, février 1894, p. 3.

19 Comme Almaric-Frédéric Buscarlet (1836-1928), pasteur de l'Église écossaise de Lausanne de 1876 à 1910. Sans oublier les principaux acteurs du Réveil genevois qui appartenaient à la deuxième génération de descendants de réfugiés, dont César Malan, Ami Bost, Louis Gaussen, entre autres.

l'historien Philippe Joutard a brillamment démontré au plan populaire en Cévennes concernant la « légende des Camisards » entretenue par la tradition orale aussi bien que par les publications continues ravivant la mémoire de la geste héroïque des paysans-prophètes d'une guérilla rurale qui dura de 1702 à 1704²⁰. De même, dans les cercles vaudois du Réveil, en parallèle avec la transmission familiale, l'activation historiographique de la mémoire du Refuge apparut très tôt, dès 1842, sous la plume du pasteur Daniel-Alexandre Chavannes (1765-1846) auteur d'une « Note historique sur les réfugiés au Pays de Gex, 1703-1707 » parue dans le *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*²¹. Par la suite, d'autres travaux participèrent d'une même démarche: dès 1859, le pasteur lausannois Louis Bridel (1813-1866) traitait de la figure du pasteur nîmois *Paul Rabaut (1718-1794) et les protestants français au XVIII^e siècle*; dès 1860, paraissaient les premiers articles de Jules Chavannes dans le *Chrétien évangélique* (1858-1897), publication bihebdomadaire lancée par Louis Bridel et Alexis Reymond; en outre, en 1847 était réédité le *Théâtre sacré des Cévennes* de Maximilien Misson paru à Londres en 1707, par le réveillé genevois Ami Bost, lui-même descendant de réfugiés de la Drôme, sous le titre *Les prophètes protestants*. Les conférences dans les chapelles entretenirent aussi très tôt cette mémoire comme celles du pasteur Auguste Bonnard (1828-1908) en 1867 sur « le Refuge huguenot dans le Pays de Vaud »²². L'élan historiographique conduit par les Libristes perdura au gré de la commémoration en 1885 du bi-centenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes, et au-delà²³. Ces auteurs contribuèrent à fixer le cadre social de la mémoire du milieu au-delà des familles directement issues de l'immigration huguenote²⁴. Ainsi, Ernest Chavannes-Dapples (1821-1895) publia en 1882 une notice historique sur les principaux membres de sa famille, fortement liée au mouvement dissident veveysan et vaudois, en les faisant remonter à un ancêtre commun venu du côté savoyard du Léman vers 1602 et naturalisé en 1618. Bien que n'ayant aucun rapport avec le premier ni avec le

20 Philippe Joutard, *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Paris: Gallimard, 1977, pp. 329-340.

21 Daniel Alexandre Chavannes, « Notes historiques sur les Réfugiés au Pays de Gex, 1703-1707 », in *Journal de la Société vaudoise d'utilité publique*, 1842, pp. 113-124. Dans le Pays de Gex, l'Édit de Nantes est suspendu dès 1662.

22 Auguste Bonnard, « Le Refuge dans le Pays de Vaud », in *Le Chrétien évangélique*, 1867, pp. 307-317.

23 Ainsi: Adam Vulliet, *Scènes de la révocation de l'Édit de Nantes*, Lausanne: Bridel, 1885. James-Alfred Porret, *L'insurrection des Cévennes...*, op. cit. Jacques Cart, « Les protestants français réfugiés dans le Pays de Vaud et la Bourse française de Rolle », in *RHV*, 1, 1893, pp. 171-182 et 193-205. Jacques Cart, « Un chef camisard à Lausanne », in *RHV*, 13, 1906, pp. 1-11 et pp. 33-43. Jacques Bonzon, *La direction des Pauvres Réfugiés Français de Nyon 1688-1860*, Lausanne: Imprimeries réunies, 1901. Bernard de Cérenville, *Camisards et partisans dans le Pays de Vaud (1703-1707), d'après des documents inédits*, Lausanne: Imprimeries réunies, 1910. Henri Yersin, « Les réfugiés pour la cause de religion à Rolle », in *RHV*, 45, 1937, pp. 232-243.

second Refuge et sans preuve d'une éventuelle conversion antérieure à sa venue, il l'enracina d'emblée dans cette genèse en le supposant « au nombre de ces réfugiés pour cause de religion »²⁵. La défense de cette mémoire comme partie du passé collectif vaudois perdurait encore vive dans les années 1930 parmi les descendants des réfugiés du début du XVIII^e siècle comme le prouve la réponse de l'historien libriste lausannois David Lasserre (1882-1973), professeur à l'École nouvelle et à l'École Vinet, aux écrits de Monseigneur Besson, évêque de Fribourg, qu'il accusait de déformer les faits liés à l'Édit de Nantes et à sa révocation²⁶. Évoquant la figure de Lasserre, l'historien Pierre Jeanneret mit très justement en exergue le fait qu'il était « très conscient d'appartenir à un clan familial, à une famille spirituelle autant que biologique » avec « une longue et solide tradition huguenote » qui lui permit « d'intégrer une série de valeurs authentiquement calvinistes »²⁷. Le récit de l'origine huguenote des Lasserre trouva sa somme en 1989, témoin d'une transmission familiale de l'origine de longue haleine²⁸; mais il ne fallut pas attendre aussi longtemps pour la famille Rivier dont l'ouvrage monumental, emblématique d'une épopée familiale du Refuge, sortit de presse en 1916 déjà, alors que dans d'autres familles, la figure de l'ancêtre fondateur demeurait extrêmement précise et prêtait à des commémorations familiales comme c'était le cas chez les Bonnard de Nyon²⁹.

- 24 (Note de la p. 140.) Louis Bridel, *Trois séances sur Paul Rabaut et les protestants français au XVIII^e siècle*, Lausanne: Bridel, 1859. Jules Chavannes, « Une famille française du Refuge à Vevey », in *Le Chrétien évangélique*, 1860, pp. 291-298; « Un épisode de l'histoire du protestantisme dans le Pays de Vaud au commencement du XVIII^e siècle », in *Le Chrétien évangélique*, 1861, pp. 136-141, « Un épisode de la persécution dans le Dauphiné en 1686 », in *Le Chrétien évangélique*, 1868, pp. 25-31, « Les prophètes des Cévennes », in *Le Chrétien évangélique*, 1869, pp. 89-101. La majeure partie des publications avant 1950 sur le Refuge dans le Pays de Vaud est le fruit d'auteurs libristes. Cf. Lise Gacond, « Bibliographie du Refuge huguenot en Suisse après la Révocation de l'Édit de Nantes », in *RSH*, 36, 1986, pp. 381-383. De même que celles autour de la commémoration du bicentenaire de la Révocation de l'Édit de Nantes en 1885.
- 25 Ernest Chavannes, *Notes sur la famille Chavannes...*, *op. cit.* Venant de Charmoisy, paroisse d'Orcier près de Thonon, aucun document n'atteste de telles conversions dans un village isolé, bien que les Bernois aient occupé cette partie du Chablais à l'ouest de la Dranse jusqu'en 1589. De même, une immigration pour cause de religion est supposée pour le premier Exchaquet arrivé d'Annecy à Pommaples vers 1570. Cf. ACV, P Exchaquet Fonds familial Exchaquet, famille libriste d'Aubonne.
- 26 David Lasserre, *À propos de l'Édit de Nantes et de sa révocation, un exemple d'historiographie catholique*, Lausanne: Imprimerie La Concorde, 1932. Pierre Jeanneret, « L'historien David Lasserre 1882-1973 », in *RSH*, 44, 1994, pp. 401-403.
- 27 *Ibid.*, p. 390.
- 28 Claude Lasserre, *Chronique de la famille Lasserre du Rouergue puis de Genève, 1599-1989*, Lausanne: chez l'auteur, 1989, 354 pages.
- 29 Théodore Rivier-Rose, *La famille Rivier (1595 à nos jours)*, Lausanne, 1916, (réimpr. Genève: Slatkine, 1987). Pour les Bonnard de Nyon, les réunions commémoratives de l'arrivée de l'ancêtre issu du Refuge furent cycliques en 1930, 1956 et 2003 à Arnex-sur-Nyon et à Nyon, entre autres, voir le site: [www.bonnard-arnex-nyon.ch].

Un semblable imaginaire était tout aussi actif parmi les familles alliées, vaudoises de souche et il passa par les femmes. En matière de dissidence, les idées séparatistes du pasteur Louis Burnier (1795-1873), d'une famille de vieille souche lutrienne implantée à Vevey, furent en affinité élective avec son choix matrimonial qui se porta sur Élisabeth Bonnet (?-1864)³⁰, dont la famille était issue du second Refuge comme celle des épouses de son frère l'avocat François Burnier-Ausset (1798-1874) et de ses cousins les pasteurs libristes Paul Burnier-Levade/Mousson (1805-1882)³¹ et Samuel Burnier-Bernus. La mère des deux pasteurs parmi les plus représentatifs du premier Réveil vaudois, Auguste et Charles Rochat, était née Rafinesque (?-1809) et descendait de réfugiés cévenols³². Celle de René Guisan (1874-1934), professeur à la Faculté de théologie libre, était née d'Albénas et provenait d'une famille du second Refuge, bourgeoise de Rolle, qui possédait la seigneurie de Sullens³³. À Morges, les Forel et les Yersin avaient fait des choix matrimoniaux qui les avaient fortement imprégnés de cette éthique, piété et mémoire tout à la fois³⁴. Dans ses *Mémoires*, l'entomologiste Auguste Forel (1848-1931), rendit un hommage émouvant aux qualités morales de sa mère, née Morin, très huguenote, fille du fondateur de la fabrique de tissus de Dieulefit (Drôme). Comme le souligne son petit-fils, « toute sa vie Auguste Forel resta fidèle à des affinités qui le liaient au pays de sa mère. Un ami et parent de son père, huguenot, le comte Paul de Beausobre, le prit en sympathie et joua un rôle de premier plan. Dans son imagination, il s'identifia littéralement à lui »³⁵.

La naturalisation française du médecin et savant morgien Alexandre Yersin (1863-1943) en est aussi un clair indice; réalisée sur la base documentaire d'une reconstitution de son ascendance huguenote par les femmes, plutôt que par le père jurassien français, elle est tout à fait exemplaire de l'identification à cette mémoire même par un agnostique dont le frère était pasteur de l'Église libre vaudoise³⁶. En outre, le rapport à l'imaginaire du Refuge fut vivement entretenu au XX^e siècle par les communautés libristes sous forme de pèlerinages réguliers vers ces « lieux de mémoire » que sont le

30 Probable sœur du pasteur Louis Bonnet (1805-1892), originaire de Dully, jeune aumônier d'un régiment suisse à Lorient en 1837, citoyen vaudois de grande culture qui devint docteur en théologie. Sa carrière de pasteur réformé fortement marqué par le Réveil l'amena à l'Église française de Londres (1830-1835), puis à celle de Francfort-sur-le-Main.

31 Il épousa en deuxième noce en 1851, Jenny Mousson (1803-1858), issue du milieu huguenot et libriste de Morges alors que sa première épouse Caroline Levade appartenait au même milieu à Vevey.

32 Louis Burnier, *Notice sur Auguste Rochat, ministre de l'Évangile*, Lausanne: Bridel, 1848, p. 11.

33 Laure Guisan-d'Albénas (1846-1934) épousa l'avocat Julien Guisan (?-1881), in *Le Lien*, mars 1934, p. 4.

34 Auguste Forel, *Mémoires*, Neuchâtel: La Baconnière, 1935, pp. 12-15 et 22.

35 Oscar Forel (Saint-Prex), 14-06-1978 [www.edimuster.ch/abstinenz/forel4.htm].

mas Soubeyran en Cévennes, où fut créé en 1911 le Musée du Désert, et la Tour de Constance à Aigues-Mortes, hauts lieux de commémoration huguenote³⁷.

La mémoire transita tout autant par l'endogamie bourgeoise du milieu. Le récit *Au pays de Mireille* (1941) se révèle exemplaire du travail d'identification réalisé par des familles de très ancien enracinement vaudois comme les Burnand originaires de Moudon. Il passa par les liens familiaux étendus d'une diaspora huguenote franco-helvétique. Le médecin René Burnand (1882-1960) retrouvait la sensibilité « provençale » de la peinture de son père, Eugène Burnand (1850-1921), dans son ascendance et sa formation au château d'Échandens. Dans ce château, habité au XVIII^e siècle par Jean Johannot originaire d'Annonay en Ardèche, réfugié pour cause de religion et reçu bourgeois d'Échandens en 1734, prit naissance une parenté entre un groupe important de familles vaudoises et la totalité ou presque des grandes familles protestantes de Montpellier, membres à la fin du XIX^e siècle de l'Église réformée indépendante³⁸. L'aïeule franco-suisse Johannot donna naissance à quatre filles qui devinrent les épouses Foltz, Leenhardt, Bazille et Francillon. La seconde et la troisième firent souche de tout ce que Montpellier comptait de notables du milieu des négociants et banquiers portant leur nom aussi bien que ceux de Casalis, Castelnau, de Sybourg, Roux, Warnery, Westphal. La première et la dernière des filles demeurèrent en Suisse. L'une, fixée à Morges, eut pour fils le colonel Louis Foltz (1792-1865), grand-père maternel d'Eugène Burnand (1850-1921). Des liens étroits se scellèrent désormais pour des générations entre les familles libristes de Morges, Saint-Prex, Saint-Sulpice, Giez (Muret, Cart, Warnery, Guiguer, Burnand, Doxat-de Rham) et les familles bourgeoises du commerce et de la finance de Montpellier, toutes actives dans le milieu des églises indépendantes et libristes françaises³⁹. Si Lausanne fut le cœur de l'institutionnalisation libriste vaudoise, puisque s'y trouvaient les bureaux dans la chapelle des Terreaux et la Faculté de

36 (Note de la p. 142.) Henri H. Mollaret et Jacqueline Brossolet, *Alexandre Yersin ou le vainqueur de la peste*, Paris: Fayard, 1985, pp. 19-27, 68 et 292 (note 32). Je remercie M. Pierre-Yves Favez de m'y avoir rendu attentif. De même, sur la prégnance actuelle de cette mémoire chez les descendants du Morgien Marc Mousson (1776-1861), premier chancelier de la Confédération, voir l'entretien avec Maryse Oeri-von Auw dans le *Bulletin d'information* de l'Association pour la sauvegarde de Morges, 64, décembre 2012, p. 4: « On ne saurait trop insister sur l'héritage huguenot, très vivace et perceptible jusque dans la descendance lointaine de Marc », écrivait-elle.

37 « Un pèlerinage protestant », in *Le Lien*, octobre 1927, p. 1. « Au pays des fous de Dieu », in *Le Lien*, 12 juillet 1962, p. 1.

38 *Le Chrétien évangélique*, 1874, p. 45. René Burnand, *Eugène Burnand au Pays de Mireille*, Lausanne: Spes, 1941. René Burnand, « Les Johannot d'Échandens », in *RHV*, 66, 1958, pp. 179 et 183.

39 À ce sujet voir aussi le témoignage de Florence Leenhardt-Doxat (1843-1929), « Pour les enfants, quelques mots sur ma vie », [<http://protestantsdanslaville.org/gilles-castelnau-genealogie/Florence.htm>].

théologie, Paris, Montpellier, Lyon ou Marseille participèrent d'une internationale « réveillée » francophone huguenote dont Genève était la source et à laquelle les avant-gardes libristes vaudoises se rattachaient dans une mise en réseau qui passa souvent par des liens familiaux.

L'autre axe fort de l'internationale libriste à Paris l'illustre, en particulier ses chapelles évangéliques dont la plus fameuse fut celle de la rue Taitbout devenue Église indépendante en 1839⁴⁰. Autour du pasteur Edmond Dehault de Pressensé (1824-1891), allié Du Plessis⁴¹, s'y rassemblait toute une élite économique, intellectuelle et morale. Les pasteurs libristes vaudois y entretenirent très tôt des relations familiales avec des participants d'origine morgienne, les Bersier, et lausannoise, les Hollard. Ainsi, le pasteur libriste et futur professeur de théologie Auguste Bernus (1848-1904), demi-frère de Louis Bridel, épousa Hélène Dehault de Pressensé (1849-1929) fille d'Edmond, et Jenny Bernus (1841-1877), sa sœur, le pasteur Roger Hollard (1838-1902)⁴². Louis Bridel (1813-1866) y fut pasteur dès 1840 durant quinze ans avant de regagner Lausanne et l'imprimeur Georges-Victor Bridel y noua de précieux contacts (de 1841-1844) au début parisien de son apprentissage de libraire. Louis Rivier-de Rham (1820-1883), alors étudiant à l'École centrale, y établit des relations qualifiées de « fort avantageuses, avec les Monod, les Saint-Julien, les Pressensé, les Lutteroth, les Davillier, les dames Adam, sa tante Victorine Vieusseux ou tels de ses professeurs... et s'y plaisait à de petites réunions d'édification avec ses amis Georges Bridel et A. de Molin »⁴³.

À son tour, Philippe Bridel (1852-1936), futur professeur emblématique de la Faculté de théologie libre, fut pasteur de la chapelle Taitbout de 1879 à 1887⁴⁴. La petite Église libre vaudoise se trouva ainsi imbriquée dans des réseaux multiples. Un même univers religieux et bourgeois d'inter-connaissance au sein duquel l'identité huguenote fut forte, renforça les relations d'affaire et alimenta les liens matrimoniaux sélectifs du milieu.

40 Voir André Encrevé, *Protestants français au milieu du XIX^e siècle. Les réformés 1848-1870*, Genève: Labor et Fides, 1986, p. 134.

41 Pour sa biographie voir Henri Cordey, *Edmond de Pressensé et son temps (1824-1891)*, Lausanne: Bridel, 1913. Sa mère était une Du Plessis-Gouret de Nyon.

42 Olivier Fatio, « Auguste Bernus », in *DHS* en ligne; les réseaux familiaux sont bien entendu encore plus amples: par exemple Marie Hollard sœur du pasteur Roger Hollard, épouse Eugène Bersier (1831-1889), pasteur de la chapelle Taitbout de 1860 à 1874 de telle manière que les familles Bernus, Pressensé, Hollard, Bridel, Bersier forment une chaîne de relations endogames liées au milieu, nourrie par les importantes fratries de l'époque.

43 Théodore Rivier-Rose, *La famille Rivier...*, *op. cit.*, p. 396.

44 *Gazette de Lausanne*, 21 mars 1930.

Dans sa somme familiale de près de 500 pages, *La famille Rivier (1595 à nos jours)*, Théodore Rivier-Rose (1865-1952) montre combien les liens ainsi entretenus par des visites récurrentes se traduisaient par une endogamie resserrée à laquelle les pasteurs du réseau participaient pleinement. Dans sa remarquable monographie sur la famille Mercier, une autre des dynasties libristes lausannoises, huguenote d'origine, Pascal Ruedin⁴⁵ dépeint une même mise en réseau et une même articulation entre les valeurs religieuses et l'activité économique, politique et sociale qui mériteraient également d'être approfondies. Retirés dès le début du XX^e siècle dans le château de Pradegg qu'ils venaient d'édifier (1908) à Sierre et après avoir triomphé dans la tannerie, puis dans la finance, cette haute bourgeoisie qui chercha à se donner des traits aristocratiques n'en garda pas moins une attention soutenue au milieu libriste auquel elle participa pleinement. D'autres familles emblématiques du tissu économique vaudois, tels les Bugnion, Marcel, Gasparin-Boissier-Barbey, Van Muyden et bien d'autres prirent part à ce même mouvement. Par leur succès, elles traduisaient la rigueur morale, entretenue par leurs convictions et la structure ecclésiale à laquelle elles se rattachaient, dans une discipline économique et sociale. La réussite économique était le témoignage de leurs convictions.

L'articulation entre l'internationale des affaires et l'internationale réveillée de la deuxième moitié du XIX^e siècle, s'estompa lentement au milieu du siècle suivant, sans disparaître totalement. La mémoire du Refuge resta cependant extrêmement présente dans le milieu comme en témoignent l'immense croix huguenote qui orna le chœur de la chapelle de Marterey à Lausanne jusqu'à la fusion, aussi bien que la colombe surplombant celui de la chapelle des Terreaux (voir Fig. 1 et 2)⁴⁶. De même, dans le vestibule de la Faculté de théologie libre du chemin des Cèdres à Lausanne, le monumental buste d'Alexandre Vinet fut surplombé par la lithographie de «L'assemblée au désert», illustration classique de la résistance huguenote au pouvoir politique. La symbolique huguenote manifeste dans ces trois édifices phares du mouvement libriste témoigne combien, dès le départ, l'Église libre et sa Faculté de théologie participèrent d'un sentiment d'élection lié à une mémoire commune constituant l'image d'un «peuple élu», favorisant l'entre-soi. Sur le plan des familles, on ne peut non plus négliger la propagation orale des faits héroïques des ancêtres réfugiés, transmis de génération en génération. Ainsi, le pasteur Auguste Bonnard (1828-1908), dont l'arrière-grand-père venu du

45 Pascal Ruedin, *Le château de la famille Mercier-de Molin à Sierre. Histoire et collections d'une dynastie bourgeoise de Suisse au début du XX^e siècle*, Sierre: Éditions Monographic, 1998.

46 La colombe, symbole du Saint-Esprit qui anime le fidèle, sert de pendentif à la croix huguenote tout comme la larme ou ampoule qui renvoie au sang du Christ versé pour la régénération du pécheur.



Fig. 1. La croix huguenote dominant la chaire de la chapelle de Marterey vers 1930.



Fig. 2. La colombe du Saint-Esprit surplombant la fresque de Louis Rivier et la chaire de la chapelle des Terreaux (restauration de 1995).

Dauphiné s'était établi à Nyon, rapportait en 1867 que les Roux, pharmaciens dans la même ville, savaient encore que celui de leurs ancêtres, alors enfant de 12 ou 13 ans, qui avait abandonné le Dauphiné à la fin du XVII^e siècle, « s'était réfugié dans un marais à roseaux, où il n'avait hors de l'eau que la tête, durant trois jours et trois nuits », afin d'échapper à la persécution des dragons du roi, avant de gagner Genève⁴⁷. Non seulement le récit s'en transmettait, mais les liens s'entretenaient aussi. Ceci avait poussé le pharmacien de Nyon à se rendre sur les lieux où il avait eu, quelques années auparavant, « une grande joie, à aller visiter le marais » en question et « une joie plus grande encore à remettre une Bible au maire protestant de son village d'origine, allié à la famille Roux ». De même, y contribua la conservation de vieux documents, ainsi que « le rôle des objets matériels comme vecteur de mémoire: humbles effets transportés hors de France au moment de la Révocation et légués de génération en génération au sein de familles de Réfugiés »⁴⁸.

Ce fut le cas pour la famille du médecin Exchaquet de la communauté libriste de Château-d'Ex dont les liens avec la famille Schloesing de Marseille furent étroits. Sa parente, Jacqueline Panchaud-Exchaquet (1912-2008), amena en 2000 les siens au Musée du Désert afin d'y déposer le service de table du prédicant Paul Rabaut, hérité de liens familiaux anciens, religieusement conservé comme relique⁴⁹.

Sans doute d'autres exemples pourraient confirmer la longue durée et la matérialité de la transmission mémorielle par les familles elles-mêmes. Tant sur le plan institutionnel que familial, la valorisation du passé huguenot participa pleinement à l'élaboration d'une différence mémorielle contribuant à renforcer une identité de peuple élu; elle correspondit à la distinction sociale que le milieu entretenait tout autant par l'option séparatiste qui avait donné naissance à l'Église libre et à sa Faculté, que par ses créativités économique, religieuse, culturelle et caritative.

L'IMPRÉGNATION HUGUENOTE

On ne retrouve pas trace d'une mémoire huguenote aussi vive au sein de l'Église nationale vaudoise de la deuxième moitié du XIX^e siècle et la première du XX^e siècle. Il serait trop long d'en rendre compte, mais à titre indicatif, constatons qu'aucune croix huguenote n'orna jamais les temples nationaux, contrairement aux chapelles libristes déjà mentionnées et que l'historiographie du Refuge ne mobilisa aucun historien dans les

47 Auguste Bonnard, « Le Refuge dans le Pays de Vaud », art. cit., 1867, p. 309.

48 Philip Benedict (éd.), *L'identité huguenote. Faire mémoire et écrire l'histoire (XVI^e-XXI^e siècles)*, Genève: Droz, 2014, p. 32.

49 Entretien avec Sylvie Perret-Panchaud, Lutry, 21 août 2013.



Fig. 3. Assemblée clandestine de protestants au « désert » à Lecques près de Nîmes. Gravure de 1785.

cercles académiques nationaux à l'exception d'Ernest Combe (1846-1900), de surcroît édité chez Bridel en 1885 à l'occasion du bicentenaire de la Révocation⁵⁰. Ce n'est pas un hasard. Comme nous l'avons avancé, l'ascendance huguenote, l'option pour l'Église libre et le choix politique qui leur fut lié coïncidèrent. Il exista une affinité élective entre le choix de la séparation du religieux et du politique dans le canton de Vaud et le combat huguenot pour la liberté de conscience. Il fallut en effet attendre 1861 pour que le principe de liberté de culte soit inscrit dans la Constitution vaudoise. Auparavant les assemblées religieuses dissidentes ou indépendantes furent interdites ou pourchassées et c'est la loi du 19 mai 1859 qui abrogea le décret du 7 juin 1849 contre les assemblées dissidentes. Jusque-là, elles avaient fait l'objet de persécutions récurrentes dès les premières manifestations (1818) de « conventicules » et autres réunions religieuses

50 Ernest Combe, *Les réfugiés de la Révocation en Suisse*, Lausanne: Bridel, 1885, à l'occasion du bicentenaire de la Révocation. À ce sujet, voir Pierre-Olivier Léchet, « Quelle Suisse pour quels réfugiés? Johann Kaspar Mörkifer (1799-1877) et Ernest Combe (1846-1900), historiens du Grand Refuge », in Philip Benedict (éd.), *L'identité huguenote...*, op. cit., pp. 371-389.

indépendantes. Cette mémoire de la persécution et de la résistance fut fixée et entretenue par la reconstruction minutieuse et systématique en six volumes publiés de 1870 à 1880 qu'en fit le pasteur et historien libraire Jacques Cart (1828-1913)⁵¹. C'est dans un tel contexte que, dès le milieu du XIX^e siècle, une survalorisation de l'histoire du Refuge procéda de publications d'historiens libraires à même d'en rendre compte. Par ailleurs, les familles emblématiques du milieu, d'origine huguenote ou alliées, parvinrent à faire valoir leur différence en participant d'un mouvement religieux minoritaire qui les distingua aussi bien de la masse que des classes moyennes ascendantes: les Mercier, Rivier, Bonnard en furent les représentants éminents ainsi que les familles alliées au plan de l'option confessionnelle, vaudoises de souche, tels les Bridel, Burnand, Dutoit, Exchaquet, Forel, Olivier, Yersin, parmi tant d'autres. Pour celles-ci, l'Église libre servit de filtre affinitaire permettant le maintien de liens familiaux issus de l'immigration huguenote cultivés dans une diaspora confessionnelle libraire avec pour horizon les familles alliées de Paris, Marseille, Montpellier et Lyon. Au moment où se publiait l'ouvrage de Delédevant et Henrioud (1923) et où tout un chacun cherchait à se doter d'une origine, ces familles libraires bénéficiaient d'une visibilité sociale d'envergure tant par leur réussite économique que par leur distinction sociale et religieuse à la fois. Dès lors, elles constituaient une référence valorisante pour ceux qui, ayant perdu toute trace d'origine, s'en attribuaient une en se prétendant de descendance huguenote sans pouvoir le prouver. Cela explique la tendance qu'ont eue certaines familles, n'appartenant pas à la minorité libraire, à s'inventer, comme à Lavaux, une filiation positivement connotée dans un pays de confession protestante. Non seulement, elle paraissait la plus plausible, mais elle participait d'une plus-value sociale dans la mesure où elle renvoyait à l'identité d'une minorité religieuse active à la mémoire aiguisée dont le rayonnement économique et culturel voire politique marquait le canton de son esprit ascétique.

51 Jacques Cart, *Histoire du mouvement religieux et ecclésiastique dans le canton de Vaud pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Lausanne: Georges Bridel, 1870-1880, 6 vol.